



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE-MÉTROPOLITAINE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

**UV J.S.P. 1**

**Module : SC**



**Valeurs et éthique  
des Jeunes-Sapeurs-Pompiers**

Version 2

SERVICE DÉPARTEMENTAL-MÉTROPOLITAINE D'INCENDIE ET DE SECOURS



## ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE-MÉTROPOLITAINE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Les Sapeurs-Pompiers sont soumis à une hiérarchie, avec des grades et le port d'un uniforme.

En conséquence, ils doivent avoir un comportement exemplaire et digne de cette tenue, tout en faisant preuve de discipline. Cela impose une éducation particulière pour le Jeune-sapeur-pompier, qui nécessite de connaître les valeurs et l'éthique liées à la fonction de sapeur-pompier.

Le sapeur-pompier est un citoyen courageux et honnête qui exerce sa mission avec honneur au service de sa patrie.

La déontologie est défini ainsi par le LAROUSSE : ensemble des règles et des devoirs qui régissent une profession, la conduite de ceux qui l'exercent, les rapports entre ceux-ci et leurs clients ou le public.

Elle rassemble à la fois les droits et obligations mais aussi les règles morales des sapeurs-pompiers.

La devise du drapeau Français :

HONNEUR	COURAGE	PATRIE
DEVOUEMENT	HONNÊTETE	DISCIPLINE

Cette devise se retrouve dans les valeurs du JSP.

### **I. LES VALEURS DU JEUNE SAPEUR-POMPIER :**

Tout comme le sapeur-pompier, le jeune-sapeur-pompier se doit d'être digne de sa tenue en adoptant des valeurs qui constituent le socle de son identité :



- **L'honnêteté :**

C'est respecter le bien des autres conformément à la loi morale.

C'est aussi assumer la responsabilité de ses actes.

- **La patrie :**

C'est le pays dont on est originaire (on parle de « mère patrie »).

C'est la Nation dont on fait partie, à laquelle on se sent lié et dont on a assimilé la culture.



- **La discipline :**



C'est l'observation rigoureuse des règlements de service ainsi que l'obéissance à la hiérarchie.

Elle seule permet à un groupement organisé d'atteindre son but.

Elle fait la force principale et le sérieux d'un corps de sapeur-pompier.

- **Le respect de l'autre, l'honneur :**

C'est un sentiment qui aspire à l'homme l'amour du devoir et le refus de faire le mal et qui inspire à autrui le respect et l'admiration.



- **Le courage :**



Le courage n'est pas synonyme d'inconscience : il s'agit d'être déterminé à accomplir une tâche malgré des conditions difficiles et hostiles et à affronter des interventions avec fermeté et résolution même dans le danger et la souffrance.

- **Le dévouement :**

C'est le sentiment qui pousse un homme ou une femme à secourir ou à venir en aide à son prochain ou à sacrifier ses intérêts à une personne, une communauté ou une cause.





## II. L'ETHIQUE DU JEUNE SAPEUR-POMPIER

La fonction de sapeur-pompier exige une éthique particulière, en plus des qualités morales énumérées précédemment. Elle se caractérise par trois qualités indispensables :

- **L'altruisme :**

C'est la tendance naturelle à aimer et aider son prochain avec dévouement et ardeur. C'est le contraire de l'égoïsme.



- **L'efficience :**

C'est l'utilisation optimale des outils mis en œuvre pour atteindre un objectif visé, c'est la qualité de ce qui se fait avec dynamisme, efficacité et rendement.

- **La discrétion :**

C'est l'aptitude à discerner, juger et décider avec retenue, tact et réserve. C'est respecter l'obligation de réserve à laquelle est soumis un sapeur-pompier dans l'exercice quotidien de sa fonction.

